

## **La lettre libérale (lundi 11 septembre 2017) par Emmanuel Garessus, journaliste au Temps**

### **L'apport individuel au bien commun**

Le christianisme est-il égalitariste? Les réflexions d'inspiration chrétienne, contenues dans l'ouvrage collectif [«Le bien commun par-delà les impasses»](#) (Paul Dembinski, Jean-Claude Huot, ed. Saint-Augustin, 2017) entrent bien dans l'esprit du temps, très critique à l'égard de «l'efficacité économique», de la «société ouverte», du «progrès technologique sans lendemain». Paul Dembinski, professeur à l'université de Fribourg, reprend le flambeau de la lutte contre les inégalités. Il cherche à lutter contre les injustices et «l'excès d'asymétries». Le système s'est aveuglé et il est en crise: «La pression pour l'efficacité a fini par couler l'essentiel des rapports humains», écrit-il. Et Jean-Jacques Friboulet, professeur émérite à l'université de Fribourg, estime que «le développement durable est un paradigme que les économistes libéraux peinent à intégrer dans leurs analyses».

Les auteurs insistent pour «une volonté politique plus affirmée et un Etat plus fort», pour reprendre Jean-Jacques Friboulet. La crise du capitalisme est aussi une opportunité, avance Paul Dembinski. Sa thèse ne reprend pas l'approche constructiviste des socialistes. Pour lui, la recherche du bien commun n'est ni un projet, ni une troisième voie (entre communisme et capitalisme), mais «une orientation idéale». L'auteur ne manque pas de s'inspirer du libéralisme lorsqu'il met en avant l'importance de la famille (un chapitre entier est consacré à

celle-ci), devant le deuxième niveau de solidarité qui, à son goût, se situe sur le marché du travail et dans les entreprises.

La redistribution institutionnelle n'arrive qu'en troisième position. Il regrette ici la «réticence générale à payer l'impôt», oubliant le doublement des prestations sociales en 20 ans. Il ajoute tout de même, au quatrième niveau, le rôle de la philanthropie et des dons. Avant de demander une solidarité dans la «relation de la dette». Dans ce dernier cas, l'asymétrie se situe dans une répartition des risques «défavorable au créancier».

Il insiste, un autre principe libéral, sur l'importance de la subsidiarité. «Le bien commun passe par la capacité de décentrage du décideur, par son potentiel à prêter attention» à la qualité intrinsèque de son action et à son impact. S'il insiste sur le social, il n'omet pas du tout le niveau de l'action individuelle. «La dynamique du bien commun est moins une question d'ingénierie sociale ou économique que des mille visages de la charité en marche», conclut-il.